***Nous livrons ci-dessous le texte adopté par le Congrès national de la Libre Pensée de Saint-Herblain (44) :***

Le constat est clair : la Ve République est bonapartiste, antidémocratique, antisociale et antilaïque. Elle est conçue pour mettre en œuvre le corporatisme totalitaire. Ce ne sont ni les différents présidents, ni les différents gouvernements qui adoptant et s’adaptant à ces institutions ne pourront en changer le caractère réactionnaire, le fondement antidémocratique. Cette « *monarchie élective* », reposant sur le recours à «*l’homme providentiel* », est très éloignée des principes fondateurs de la République. Elle a, dès sa mise en œuvre, accéléré les attaques contre l’Ecole publique laïque, mais aussi contre la liberté de conscience, la liberté d’expression, la liberté d’association, la liberté syndicale. En soixante ans de Vème République, nombre de ces libertés ont été écornées, malmenées, remises en cause.

La laïcité n’a pas échappé à ces tentatives de destruction et d’effritement. C’’est sans compter sur la résistance des militants laïques, dont ceux de la Libre Pensée, qui face à la Laïcité trahie, ont su préserver l’essentiel. Cependant, la Vème République continue son œuvre de sape.

Dès lors, pour sauver la laïcité, qui est un des piliers de la démocratie, il faut donc liquider les institutions de la Ve République qui ne sont aujourd’hui que la transcription nationale des institutions de l’Union européenne : l’Europe vaticane, telle que l’on appelée des générations entières de libres penseurs. La République ne peut être que la « *chose commune*» (« res publica ») aux citoyens, pas l'instrument des lobbys capitalistes et cléricaux, qui hantent les couloirs de l’Union européenne.

« *La démocratie, c’est un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple*» (Abraham Lincoln). Il faut redonner la parole au peuple. Il convient donc de renouer avec l’œuvre révolutionnaire et démocratique de nos aînés : mettre en œuvre une Assemblée Constituante souveraine dont le peuple décidera librement la forme et le contenu. « *La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable* » (article 25, Constitution 1793), elle ne peut résider ailleurs, ni dans les couloirs de la Commission européenne, ni dans les bureaux de la Banque Centrale, du FMI, de l’Elysée ou de Matignon.

Jean Jaurès, dans un discours de 1898, nous dit que le seul moyen de sauver la République laïque, « *c’est d’aller à la République vraie, à la République du peuple, à la République sociale* ».

Cette République sera celle :

Qui sera avant tout sociale, car l’émancipation des travailleurs doit être en premier lieu économique

Qui donnera les moyens concrets aux travailleurs de mettre en œuvre les principes républicains fondamentaux de liberté, d’égalité et de laïcité

Qui rétablira dans sa plénitude la loi de 1905 et luttera contre le rétablissement des privilèges des religions en rejetant toute politique d'exception de type concordataire

Qui redonnera tous leurs moyens aux services publics qui sont à la base de la justice sociale

Qui redonnera tous ses moyens à l’Ecole publique et laïque en abrogeant la loi Debré et toutes les lois antilaïques et qui répondra au mot d'ordre : « Fonds publics à l’Ecole publique, Fonds privés à l’école privée ».

Qui luttera contre toute dérive corporatiste et communautariste et contre l’individualisation des rapports sociaux

Qui rétablira la République dans son unité, garante de l’égalité entre les citoyens

Qui garantira toutes les libertés individuelles et en premier lieu l'absolue liberté de conscience